



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le jeudi 30 octobre 2025. Cette séance se tiendra au chalet en bois rond situé au 501, rue des Mille-fleurs, Montebello. Le lieu sera ouvert au public et la séance débutera à **19 h 00**. Au cours de cette séance, les délibérations et la période de question porteront exclusivement sur les sujets figurants à l'ordre du jour, à savoir:

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche du Directeur des communications, loisirs et culture
5. Prime de rétention
6. Contrat d'asphaltage
7. Période de questions des citoyens
8. Levée de la séance

Donné à Montebello ce 28 octobre 2025.

Marc Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Beaulieu, directeur général et greffier-trésorier certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 octobre 2025 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 octobre 2025.

Marc Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier